

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.15.68

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2022.052

Marmande, le 30 mai 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER LOLYA / CHENE VERT MARDI 24 MAI 2022

Lieu : Gymnase école de Lolya

Début de la rencontre : 19h00

Fin de la rencontre : 21h00

En présence de : M. Michel MILHAC, élu référent du quartier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, M. Jean-Claude BOURBON, élu référent du quartier en charge à la sécurité, la tranquillité publique et les anciens combattants.

8 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

Le premier temps de la rencontre a permis aux élus de présenter les grandes lignes de la politique marmandaise en faveur de la Citoyenneté.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter, ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs problématiques et ou interrogations ont été évoquées :

- Eclairage publique
- Propreté / incivilités
- Territoire dégradé
- PLU – zone constructible
- Santé
- ALSH
- Poubelle - composteur
- Animation

1- Eclairage publique

Une habitante de l'impasse Boris Vian se plaint des incivilités qui gangrènent sa rue.

Son argumentation s'appuie sur le fait qu'il n'y a pas d'éclairage au sein de l'impasse Boris Vian.

La problématique sera redirigée vers le service compétent.

M. MILHAC explique le coût important des fluides sur le territoire. La somme dépensée lors du dernier exercice est de 225 000€.

Rien que sur l'éclairage des fêtes de fin d'année le coût est 125 000€.

La municipalité cherche à faire des économies sur la dépense de l'électricité.

2- La propreté / incivilités

Une habitante se plaint des déchets qui jonchent les trottoirs du quartier.

M. BOURBON répond que le service propreté fait le maximum pour garder la ville propre. Malgré un manque d'effectif certain au sein du service concerné, l'élue reconnaît qu'il y a un manque de civisme chez certains habitants.

Il rajoute qu'une commission de la propreté (police municipale, équipe du service propreté) vient d'être créée. Cette commission a pour but de réaliser une campagne sur la propreté tout en étant en lien avec la population.

3- Territoire dégradé

Un couple de nouveaux arrivants reconnaît que le territoire de Marmande est une ville dégradée.

M. MILHAC reconnaît le mauvais état du circuit routier sur le territoire de Marmande. Par la même occasion, Il rappelle que la municipalité actuelle n'est nullement responsable de l'état du territoire.

4- PLU – zone constructible

Une habitante demande l'existence de nouveaux projets de constructions sur le territoire de Marmande.

M. MILHAC annonce le lancement de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Il indique qu'à moyen terme de nouvelles constructions immobilières verront le jour sur le secteur de l'avenue du docteur Neau.

Il rappelle que toute « autorisation de construction » doit être complétée par l'installation de borne à incendie à moins de 200m des habitations.

Une borne incendie coûte 20 000€.

La législation est assez lourde et prend beaucoup de temps (cabinet d'étude / entreprise).

Toute autorisation de construction sans borne incendie est de la responsabilité du Maire.

5- Santé

Une habitante se plaint de la difficulté pour trouver un médecin.

M. MILHAC explique devoir se déplacer sur Langon pour trouver un médecin spécialiste.

Dans le cadre de la santé M. le Maire à la volonté de faire revenir le corps médical sur le territoire de Marmande.

Les causes de ce désert médical :

- Les médecins sont mal répartis
- Modifier les concours

La solution passera par l'état.

Propositions : télé consultation / SOS médecin

6- ALSH

M. MILHAC argumente les différents travaux sur le site de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). Ce site sera refait à neuf.

Les aménagements réalisés seront composés de nouveaux bâtiments concernant le secteur administratif / animation complété par une zone de stationnement à l'intérieur du site.

Le coût de ces travaux est de 3 millions € HT.

7- Poubelle – composteur

Les activités d'EnviPlus sur le territoire :

Espaces verts (aménagement paysager et entretien

- Tontes débroussaillages
- Taille de haies et d'arbustes
- Entretien petits patrimoines
- 12 000 m2 d'entretien : La Gravette, les résidences marmandaises

Démantèlement (récupération et valorisation des déchets : palettes, portes, fenêtres)

- Collecte, transport en atelier
- Démantèlement, tri
- Stockage, ré emploi

Triés et démantelés dans l'atelier, les déchets sont valorisés et transformés en ressource. Ils sont renvoyés vers les éco organismes via le SICTOM.

L'association est en attente d'un local au sein de la structure Césame. Cet espace « tiers lieu » permettrait de redonner naissance à certains objets.

De part le traitement de certains objets, une notion devient obligatoire concernant la traçabilité des déchets par EnviPlus.

Biodéchets (tri et revalorisation au travers de micro plateforme (quartier de Garrigues / Carpete)

- Collecte au sein de 2 établissements scolaires H. Herriot et Jean Jaurès, EHPAD Saint Exupéry et traitement des biodéchets. Grâce à leur micro plateforme, ils compostent les restes alimentaires et les valorisent afin qu'ils retournent en terre (sous forme de compost).
- A ce jour, les déchets transformés en compost sont redirigés vers les collecteurs, à savoir les entreprises.
- Le compost est créé tous les 3 mois.

- 3 salariés interviennent sur le site

Les riverains sont inquiets concernant les nuisibles qui pourraient se développer sur le site.

Le site est protégé par une équipe de professionnels.

Un des problèmes majeurs est le niveau important sur les déchets verts.

Pour solutionner ce problème, le service Environnement de VGA prévoit de mettre à disposition auprès des particuliers un composteur de proximité.

Cette action serait un atout certain pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer en direction de la déchetterie.

D'ici 2 ans, la structure pourra traiter 2 tonnes de déchets traités = agrément sanitaire.

A cette condition, les particuliers pourront bénéficier du compost.

Avec l'agrément sanitaire, la micro plateforme traitera entre 200 et 400 tonnes de déchets à l'avenir.

En termes de déchets et à titre d'exemple le coût de la tonne est actuellement de 35€, et le coût passera en 2025 à 65€ la tonne. Il faut donc rechercher toutes les pistes d'économie possibles

Le bien-fondé de cette action a pour but de diminuer les déchets à traiter, avec pour conséquence une diminution des taxes sur les ordures ménagères.

NOTRE SERVICE : COLLECTE ET TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

Enviplus conserve sa **dynamique** environnementale et s'empare de la question de la collecte et du **traitement des biodéchets** en Val de Garonne en créant la **première microplateforme de traitement et de revalorisation des déchets** en Lot et Garonne.



Le tri sélectif de vos biodéchets devient **obligatoire**.
Fin des déchets alimentaires dans les poubelles noires.



COLLECTE

Nous vous **fournissons des bacs de tri** (120L) et nous définissons ensemble un **horaire de passage**.
Notre équipe vient ensuite **collecter** vos biodéchets et vous remet de nouveaux **bacs propres**.

VALORISATION

Vos biodéchets sont transportés vers notre **microplateforme** située à Virazeil. Nous procédons à un **compostage en andain** afin que vos déchets soient revalorisés et retournent en terre.
Bravo, vous participez à l'économie circulaire !



Vous devrez faire appel à une entreprise qui valorise vos déchets

ET EN + NOS AVANTAGES

- On vous équipe de sacs kraft (si nécessaire)
- Conseils et signalétique de sensibilisation au tri et au gaspillage
- Compteur de votre production de biodéchets

À QUI S'ADRESSE NOTRE SERVICE ?

-  Restaurateurs (publics et privés)
-  Collectivités
-  Agroalimentaire

POURQUOI ENVIPLUS ?

-  Acteur innovant du Marmandais depuis +25 ans
-  Favorise le développement territorial et l'économie circulaire
-  Participe à l'insertion professionnelle

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS :

biodechets@enviplus.fr
www.enviplus.fr - 06 12 60 41 71

8- Animations

L'assemblée est partante pour redynamiser le quartier. Une habitante propose d'organiser « un café citoyen » le jeudi pendant le jour de marché sur le quartier.

De part cette volonté, le but est de recréer du lien social.

